



Liste de vérification pour l'auto-évaluation: Réduction des risques

Les manifestations des épidémies de VIH chez les consommateurs de drogues injectables (CDI) sont tout à fait différentes de celles des épidémies où la transmission sexuelle est le principal facteur de risque. En effet, alors que le VIH transmis par voie sexuelle peut rester virtuellement invisible pendant plusieurs années, le partage du matériel d'injections est un mode de transmission beaucoup plus efficace et les épidémies liées à la drogue se propagent en effet plus rapidement. Une fois que le virus est introduit dans une communauté de CDI, il peut donner lieu à des dizaines de milliers d'infections à VIH.¹

Une forte base de preuves démontre que l'épidémie du VIH chez les CDI peut être prévenue, stabilisée et que l'on peut même en inverser le cours grâce à un ensemble global d'activités de prévention et de soins du VIH réalisées dans le respect des droits humains. Cet ensemble comprend notamment :

- L'accès à un matériel d'injection stérile ;
- Les programmes d'information, d'éducation et de communication (IEC) sur le VIH, la consommation de drogues et d'autres infections transmissibles par le sang pour les consommateurs de drogue ;
- L'accès au traitement de la toxicomanie, notamment des traitements de substitution comme la méthadone;
- La mobilisation et la sensibilisation communautaires en vue d'atteindre les consommateurs de drogue qui n'ont pas ou ne peuvent pas avoir accès aux services de santé ;
- Les services de santé sexuelle et reproductive, notamment le traitement des IST et la fourniture de préservatifs ;
- L'accès aux services de dépistage du VIH ;
- L'accès à la thérapie des ARV ;
- L'accès aux services de dépistage et de traitement de l'hépatite C et de la tuberculose et ;
- Le plaidoyer pour la réduction des risques et l'accès aux services.

Cette liste implique la nécessité de mettre cette gamme de services et de programmes à la disposition de tous les consommateurs de drogue, y compris ceux qui sont emprisonnés, sans domicile fixe ou qui sont des migrants. Cette combinaison de services et de programmes doit être explicitement rendue accessible aux femmes – les femmes consommatrices de drogue et les partenaires sexuelles des hommes consommateurs de drogue. Ceci nécessitera parfois des services séparés ou des interventions qui soient accessibles aux femmes et cela pourrait aussi nécessiter de prêter attention à la culture et aux normes d'un service qui existe déjà.

Cette liste implique aussi la nécessité de fournir ces services et ces programmes d'une manière qui soit respectueuse des droits humains des consommateurs de drogue, en particulier le droit à la santé, le droit à ne pas subir de discrimination et le droit à la vie privée. De nombreux services d'intégration auront besoin de changer afin de développer une culture qui traite les consommateurs de drogue avec dignité et le sens de l'égalité d'accès aux services ; de nombreux services d'intégration ont besoin de formation et de soutien pour comprendre comment s'adapter afin de répondre aux besoins des consommateurs de drogue.

auteur

Ce module a été élaboré par le Réseau eurasiatique de réduction des risques (EHRN).

1. Advocacy guide: HIV/AIDS prevention among injecting users: workshop manual (Guide de plaidoyer : la prévention du VIH/SIDA chez les consommateurs de drogue : manuel de l'atelier) / Organisation mondiale de la santé, ONUSIDA (2004)

Liste de vérification pour l'auto-évaluation: Réduction des risques



Le Code identifie un principe clé pour la réduction des risques :

- Nous assurons et/ou nous plaidons pour des programmes globaux de réduction des risques pour les consommateurs de drogue.

Cette liste de vérification pour l'auto-évaluation vous aidera à évaluer à quel point votre organisation réussit à mettre en œuvre les bonnes pratiques dans votre travail portant sur la réduction des risques. Les questions sont conçues comme des points de réflexion ou des directives vous permettant d'identifier les domaines qui se trouvent déjà à un niveau de « bonne pratique » et les domaines qui ont besoin d'être développés et renforcés.



NGO CODE OF GOOD PRACTICE

Liste de vérification pour l'auto-évaluation: Réduction des risques

Instructions pour l'auto-évaluation

Cette liste de vérification devrait être remplie par un groupe de trois à cinq membres du personnel qui sont impliqués dans les programmes de réduction des risques dans votre organisation.

Veillez indiquer votre réponse à chaque question en cochant la case appropriée.

- O Oui, nous faisons ce travail/cette activité
- I Insuffisant, en préparation ou n'est pas suivi dans la pratique
- N Non, nous n'avons pas encore entrepris ce travail/cette activité
- NP Non pertinent pour notre travail

Cette auto-évaluation vise avant tout les organisations de réduction des risques qui travaillent avec/pour les consommateurs de drogue (en particulier injectables). Si certaines des questions sont spécifiques au contexte de la consommation de drogues, nous reconnaissons qu'il existe des activités de réduction des risques dans d'autres domaines ; aussi, pour la plupart des questions, vous pouvez simplement remplacer les « consommateurs de drogue » ou les « utilisateurs des services » par d'autres populations vulnérables.

Il n'y a pas de processus formel de notation pour cette évaluation. Nous suggérons plutôt que vous examiniez les questions pour lesquelles vous avez répondu « non » ou « insuffisant » et que vous choisissiez, pour votre organisation, les domaines les plus pertinents qui auraient besoin d'être améliorés à court terme.

Le Code

Le Code de bonnes pratiques pour les ONG ripostant au VIH/SIDA (Le « Code ») a été créé par une importante coalition d'ONG en vue d'offrir une vision partagée des bonnes pratiques sur la base desquelles les ONG peuvent s'engager et être tenues comptables.

Le Code décrit les principes et les pratiques qui sont éclairés par des preuves et qui sous-tendent les ripostes réussies des ONG au VIH. Il identifie un ensemble de domaines qui sont essentiels aux programmes de VIH et articule des principes fondamentaux qui devraient s'appliquer aux programmes de VIH dans chacun de ces domaines.

Ces principes représentent une référence, en montrant des exemples de bonnes pratiques que les ONG peuvent chercher à atteindre avec le temps.

Pour de plus amples informations sur le Code, veuillez visiter notre site web : www.hivcode.org

Plan d'action

Nous vous incitons à utiliser cet outil pour identifier les domaines que votre organisation a besoin de renforcer en vue d'atteindre un niveau de « bonne pratique », puis à élaborer un bref Plan d'action qui présente des exemples de LA MANIÈRE DONT vous comptez améliorer votre travail sur la réduction des risques au cours des six prochains mois. Vous pouvez utiliser le modèle du Plan d'action fourni à la fin de ce module ou créer le vôtre.

Sept questions clés ont été mises en évidence en rouge dans la liste de vérification. Ces questions portent sur des points fondamentaux que vous devez examiner en premier sur des points fondamentaux que vous devez examiner en premier en évaluant les activités de réduction des risques de votre organisation. En élaborant votre Plan d'action, gardez ces questions à l'esprit et si vous avez répondu « non » à l'une d'entre elles, ceci pourrait être un bon point de départ pour l'amélioration de vos programmes !

Comment sauvegarder le Plan d'action :

Remplissez le module de l'auto-évaluation et le Plan d'action sous format électronique, sauvegardez le fichier et envoyez-le au Secrétariat du Code par e-mail. Le Secrétariat accordera à toutes les ONG qui soumettent des Plans d'action le statut d'« ONG de mise en oeuvre » et de signataire en bonne et due forme du Code. Après une période de six mois, nous vous demanderons de mesurer vos progrès sur la base de votre Plan d'action.

Veillez indiquer votre réponse en cochant la case appropriée.

- O** Oui, nous faisons ce travail/cette activité
- I** Insuffisant, en préparation ou à l'étude
- N** Non, nous n'avons pas encore entrepris ce travail/cette activité
- NP** Non pertinent pour notre travail

A

Générale - Organisationnelle

Pour que le travail de réduction des risques soit efficace et durable, il doit se refléter dans les politiques et les pratiques organisationnelles. Ceci suppose l'inclusion de la réduction des risques dans la mission de l'organisation, dans les documents juridiques et dans les principes organisationnels

Cette section vous aidera à déterminer si votre organisation a intégré de manière efficace les principes de réduction des risques dans votre organisation.

O **I** **N** **NP**

1. La réduction des risques est-elle incluse dans la déclaration de mission et/ou les documents statutaires de votre organisation ?

O **I** **N** **NP**

2. La réduction des risques est-elle incluse dans vos principes organisationnels ?

O **I** **N** **NP**

3. Votre ONG dispose-t-elle d'un plan organisationnel écrit qui décrit les priorités de votre organisation en matière de réduction des risques, notamment quant et comment vous comptez les réaliser ?

O **I** **N** **NP**

4. Le plan stratégique organisationnel a-t-il été élaboré en partenariat avec les utilisateurs des services ?

O **I** **N** **NP**

5. Les activités de réduction des risques de votre organisation sont-elles basées sur les résultats d'une évaluation de la situation?

Les points de vue des consommatrices de drogue ont-ils été inclus?

O **I** **N** **NP**

6. Tous les membres du personnel ont-ils été formés en :

O **I** **N** **NP**

• réduction des risques ?

O **I** **N** **NP**

• consommation de drogue ?

O **I** **N** **NP**

• droits humains ?

O **I** **N** **NP**

• VIH ?

O **I** **N** **NP**

• Questions liées au genre ?

O **I** **N** **NP**

7. Votre organisation emploie-t-elle des consommateurs de drogue?



Liste de Verification

O I N NP

8. Votre organisation est-elle membre d'un réseau de réduction des risques ?

O I N NP

9. Votre organisation dispose-t-elle d'un système efficace de suivi et évaluation (S&E) ?

O I N NP

10. Les données recueillies sont-elles utilisées pour améliorer le service ?

**Actions requises pour appuyer la
Section A :**

B

Gestion des ressources humaines

Cette section vous aidera à évaluer si le personnel de votre programme est géré de manière efficace et si ses besoins sont satisfaits.

<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	1. Votre organisation a-t-elle une structure organisationnelle claire avec des rôles et des responsabilités définis pour tout le personnel, les bénévoles et les membres du Conseil ?
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	2. Votre organisation dispose-t-elle de règlements de travail écrits ?
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	3. La supervision est-elle nécessaire et assurée auprès du personnel de manière régulière ?
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	4. Votre organisation assure-t-elle une supervision aux travailleurs à la demande ?
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	5. Votre organisation a-t-elle un système établi de réunions régulières du personnel ?
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	6. Votre organisation dispose-t-elle d'un système de contrôle des heures du personnel en vue de prévenir l'épuisement professionnel? Notamment :
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel ne travaille pas au-delà d'un nombre d'heures précisé
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	<ul style="list-style-type: none"> • Les travailleurs prennent leurs congés

Agents de sensibilisation et éducation par les pairs

Les agents de sensibilisation et les pairs éducateurs font partie intégrante de nombreux services de réduction des risques. Cette section vise à évaluer les connaissances de l'agent de sensibilisation/du pair éducateur ainsi que les conditions qui permettent d'appuyer leur travail dans votre organisation.

<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	7. Les agents de sensibilisation et les pairs éducateurs ont-ils des rôles et des responsabilités clairement définis ?
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	8. Votre organisation forme-t-elle les agents de sensibilisation et les pairs éducateurs sur les points suivants :
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	<ul style="list-style-type: none"> • Les risques, la transmission, le traitement du VIH et l'observance du traitement ?

O I N NP

• Les principes des droits humains ?

O I N NP

• Les problèmes de veines, l'overdose ? Les premiers soins?

O I N NP

• Les risques, la transmission, le traitement de l'hépatite et l'observance du traitement ?

O I N NP

• Les risques, la transmission, le traitement de la tuberculose et l'observance du traitement ?

O I N NP

• Les compétences en communication, les entretiens de motivation ?

O I N NP

• Les questions de genre en relation avec la consommation de drogue ?

O I N NP

9. Votre organisation dispose-t-elle d'un système pour la prévention de l'épuisement professionnel chez les agents de sensibilisation et les pairs ?

**Actions requises pour appuyer la
Section B :**

C

Principes de la réduction des risques

La réduction des risques se définit en partie par une série de principes dans lesquels s'inscrivent les politiques et les programmes. Cette section vous aidera à savoir si votre organisation a une compréhension suffisante des principes et si vos programmes reflètent ces principes. Elle vous permettra aussi de comprendre le niveau d'implication des consommateurs de drogue dans vos programmes et vos activités.

<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	<p>1. Votre organisation considère-t-elle la réduction des risques liés à la drogue comme une option plus facile à réaliser que les efforts visant à éliminer totalement la consommation de drogues ?</p>
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	<p>2. Les membres du personnel soutiennent-ils les personnes qui cherchent à modérer ou à réduire leur consommation de drogues?</p>
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	<p>3. Votre organisation dispose-t-elle d'un ensemble écrit de réglementations et de règles concernant le service pour les consommateurs de drogues ?</p>
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	<p>4. Pour que les services de réduction des risques soient à la disposition de tous ceux qui en ont besoin, votre organisation permet-elle un accès aux personnes qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sont sous l'influence de la drogue ? • n'ont pas d'assurance maladie valide ? • n'ont pas de papiers d'identité ? • ont moins de 18 ans? • sont sans domicile ?
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	<p>5. Votre organisation veille-t-elle à ce que les utilisateurs des services préservent leur anonymat/confidentialité ?</p>
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	<p>6. Consultez-vous les utilisateurs des services sur les heures de travail et l'emplacement de votre service pour vous assurer de leur pertinence ?</p>
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	<p>7. Les femmes se sentent-elles les bienvenues pour l'accès aux services de votre organisation ?</p>



Liste de Verification

O I N NP

8. Les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes sont-ils les bienvenus pour l'accès aux services de votre organisation ?

O I N NP

9. **Votre organisation implique-t-elle les consommateurs de drogues et leurs partenaires dans les processus décisionnels, la conception et l'élaboration des programmes, en tant qu'experts et bénévoles ?**

O I N NP

10. Votre organisation dispose-t-elle d'une politique écrite sur la garantie du recrutement de consommateurs de drogues/personnes vivant avec le VIH/professionnel(le)s du sexe/femmes au sein du personnel ?

**Action requises pour appuyer la
Section C :**

D

Services et interventions de réduction des risques

Vous trouverez ci-dessous des exemples d'interventions de réduction des risques et des volets spécifiques qui peuvent améliorer l'accessibilité de vos services aux consommateurs de drogues. Veuillez répondre uniquement aux volets qui sont pertinents pour le travail de votre organisation.

<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> I	<input type="radio"/> N	<input type="radio"/> NP	1. Votre organisation assure-t-elle aux consommateurs de drogue :
<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> I	<input type="radio"/> N	<input type="radio"/> NP	• l'échange d'aiguilles et de seringues ?
<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> I	<input type="radio"/> N	<input type="radio"/> NP	• les services de sensibilisation et d'éducation par les pairs ?
<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> I	<input type="radio"/> N	<input type="radio"/> NP	• un programme de traitement de substitution ?
<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> I	<input type="radio"/> N	<input type="radio"/> NP	• un programme de prévention de l'overdose ? Un programme de nalaxone ?
<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> I	<input type="radio"/> N	<input type="radio"/> NP	• des tests pour le VIH, le VHB, le VHC ?
<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> I	<input type="radio"/> N	<input type="radio"/> NP	• des tests de vérification de la qualité des drogues ?
<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> I	<input type="radio"/> N	<input type="radio"/> NP	• la formation à une injection à moindre risque pour les consommateurs de drogues ?
<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> I	<input type="radio"/> N	<input type="radio"/> NP	• une salle d'injection à moindre risque ?
<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> I	<input type="radio"/> N	<input type="radio"/> NP	• des services de réduction des risques dans d'autres cadres (les clubs, les prisons) ?
<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> I	<input type="radio"/> N	<input type="radio"/> NP	• des informations et une assistance juridique pour les cas de violation des droits humains ou de discrimination envers les consommateurs de drogues ?
<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> I	<input type="radio"/> N	<input type="radio"/> NP	• les soins médicaux de base ?
<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> I	<input type="radio"/> N	<input type="radio"/> NP	• des informations sur la prévention et le traitement du VIH ainsi que sur la vie avec le VIH ?
<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> I	<input type="radio"/> N	<input type="radio"/> NP	• des informations sur la prévention et le traitement de l'hépatite et la vie avec l'hépatite ?

O I N NP

• des informations sur la gestion d'une consommation de drogues chaotique ?

O I N NP

• des informations sur la santé sexuelle et reproductive et les droits correspondants ?

O I N NP

• des informations sur la « prévention positive » en vue de protéger les partenaires des consommateurs de drogue séropositifs ?

O I N NP

• des préservatifs masculins et féminins ?

O I N NP

• la vaccination contre l'hépatite A et l'hépatite B ?

O I N NP

• des références vers d'autres services?

O I N NP

2. Votre organisation assure-t-elle des services ciblés pour les femmes, les hommes et les transgendéristes ?

O I N NP

3. Vos programmes de réduction des risques tiennent-ils compte des questions de genre ?

4. Cherchez-vous suffisamment à atteindre :

O I N NP

• les femmes consommatrices de drogue ?

O I N NP

• les jeunes consommateurs de drogue ?

O I N NP

• les amphétaminomanes ?

O I N NP

• les consommateurs de drogues issus de différentes minorités et différentes sous-cultures ?

O I N NP

• les étrangers consommateurs de drogue ? Les migrants ?

Système de référence

O I N NP

5. Votre organisation travaille-t-elle en partenariat avec des ONG qui interviennent auprès des populations vulnérables dans votre ville/localité ?

O I N NP

6. Votre organisation participe-t-elle à des réunions avec d'autres organisations qui interviennent auprès des populations vulnérables dans votre ville/localité ?

7. Votre organisation détient-elle des renseignements courants sur les références (notamment sur le lieu et les heures de travail) pour les services suivants dans la ville/la localité des clients :

O I N NP

• L'accès aux médicaments anti-rétroviraux ?

O I N NP

• L'accès à l'assistance médicale ?

O I N NP

• Les centres de traitement pour toxicomanes ?

O I N NP

• Des abris pour les consommateurs de drogue ?

O I N NP

• Les noms des travailleurs sociaux dans d'autres services ?

O I N NP

• Le programme de traitement de substitution ?

O I N NP

• Les services où les consommateurs de drogue peuvent faire le test du VIH, de l'hépatite B, de l'hépatite C ?

O I N NP

• Les groupes de soutien des pairs pour les CDI et les PVVIH ?

O I N NP

• Les centres de traitement de VIH ?

O I N NP

• Les services d'aide à l'enfance disponibles pour les parents consommateurs de drogue ?

O I N NP

• Les programmes de resocialisation/réhabilitation pour les consommateurs de drogue ?

O I N NP

• Les transports publics?

O I N NP

• Les services juridiques ?

O I N NP

8. Votre organisation met-elle régulièrement à jour les informations fournies dans son système de références ?

9. Votre organisation est-elle en contact avec des médecins amis des CDI dans les services locaux suivants :

O I N NP

• Le centre de traitement du VIH ?

O I N NP

• Le centre de traitement pour toxicomanes ?

O I N NP

• Le centre de traitement de l'hépatite ?

O I N NP

• Les centres de désintoxication ?

Qualité des services et besoins des utilisateurs des services

O I N NP

10. Votre organisation demande-t-elle aux utilisateurs des services d'évaluer vos services au moins une fois par an ? Les points de vue des utilisatrices des services sont-ils inclus ?

O I N NP

11. Les résultats de l'évaluation sont-ils incorporés dans les programmes et les services et partagés avec les utilisateurs des services ? Les données sont-elles ventilées par sexe et par âge ?

O I N NP

12. Votre organisation implique-t-elle les utilisateurs des services (notamment les hommes, les femmes et les jeunes) dans le processus d'élaboration et de conception des nouveaux services/matériels ?

O I N NP

13. Votre organisation anime-t-elle des discussions de groupes avec les utilisateurs des services (notamment avec les hommes, les femmes et les jeunes) afin de comprendre leurs besoins ?

O I N NP

14. Votre organisation sait-elle quels types de drogues les consommateurs de drogues utilisent et comment ils les utilisent ?

O I N NP

15. Pour les personnes qui n'utilisent pas les services de votre organisation, savez-vous quelles drogues elles consomment et comment elles les consomment ? Savez-vous pourquoi ces personnes n'utilisent pas vos services ?

O I N NP

16. Votre organisation sait-elle quel matériel les consommateurs de drogues utilisent/préfèrent ?

O I N NP

17. Votre organisation est-elle informée du développement et de la production en usine des différents matériels, à partir de recherches scientifiques ?

O I N NP

18. Votre organisation assure-t-elle le suivi des changements dans le milieu de la drogue afin de prévenir les overdoses, les problèmes sociaux et les problèmes de santé ?

O I N NP

19. Votre organisation assure-t-elle la mise à jour régulière de la formation et des informations que vous assurez au personnel et aux utilisateurs des services sur le VIH, la consommation des drogues et l'hépatite, à partir des derniers développements scientifiques ?

O I N NP

20. Votre organisation assure-t-elle des services ciblés aux populations vulnérables, notamment les professionnel(le)s du sexe, les hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes, les PVVIH et les jeunes ?

O I N NP

21. Le personnel et les utilisateurs des services comprennent-ils la relation entre le sexe, le VIH et la consommation de drogues ?

O I N NP

22. Votre organisation réalise-t-elle des examens de la qualité ?

O I N NP

23. Votre organisation dispose-t-elle d'un programme structuré en matière d'assurance qualité ?

**Actions requises pour appuyer la
Section D :**

E

Plaidoyer

Le plaidoyer est une méthode ou un processus qui permet d'influencer les décideurs et les perceptions du public sur les questions préoccupantes et de mobiliser l'action communautaire pour réaliser un changement social, notamment des réformes législatives et de politique en réponse à ces préoccupations. Le plaidoyer vise à démarrer, maintenir ou accroître des activités spécifiques à une échelle où celles-ci pourront prévenir efficacement la transmission du VIH chez les CDI et contribuer au traitement, aux soins et soutien des CDI vivant avec le VIH.²

<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	1. Votre organisation fait-elle partie d'un réseau local de prestataires de services ?
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	2. Votre organisation mène-t-elle des activités de plaidoyer ?
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	3. Des activités de plaidoyer sont-elles incluses dans votre plan stratégique organisationnel ?
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	4. Toutes les activités de plaidoyer impliquent-elles des membres des groupes cibles – les consommateurs de drogues, les jeunes, les professionnels(le) du sexe, les PVVIH ? Assurez-vous une consultation communautaire ?
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	5. Votre organisation participe-t-elle aux forums/comités nationaux et locaux sur le VIH, la réduction des risques et les droits humains ?
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	6. Avez-vous des partenariats avec les gouvernements, les donateurs, le secteur public et l'ensemble des ONG pour coordonner les ripostes ?
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	7. Votre organisation oeuvre-t-elle à réduire les barrières à l'accès aux soins de santé et à la prise en charge sociale des consommateurs de drogue, notamment les hommes, les femmes, les jeunes et les membres des populations clés ?
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	8. Votre organisation rédige-t-elle et diffuse-t-elle des rapports annuels sur votre travail auprès des ONG et autres parties prenantes ?
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	9. Votre organisation représente-t-elle/plaide-t-elle pour la réduction des risques :
<input type="radio"/> O <input type="radio"/> I <input type="radio"/> N <input type="radio"/> NP	• au niveau du district?

2. Advocacy guide: HIV/AIDS prevention among injecting users: workshop manual (Guide de plaidoyer : la prévention du VIH/SIDA chez les consommateurs de drogue : manuel de l'atelier) / Organisation mondiale de la santé, ONUSIDA, ISBN 92 4 159182 X, 2004



Liste de Verification

O I N NP

• au niveau de la ville ?

O I N NP

• au niveau régional ?

O I N NP

• au niveau national ?

O I N NP

• au niveau international?

O I N NP

10. Vos programmes ripostent-ils à la stigmatisation et à la discrimination rencontrées par les groupes cibles ?

O I N NP

11. Votre organisation plaide-t-elle pour les droits des consommatrices de drogues enceintes à l'accès à des services de santé non discriminatoires ?

O I N NP

12. Votre organisation plaide-t-elle pour la revue et la réforme des lois et des politiques pour s'assurer que :

• les programmes de traitement de substitution sont disponibles pour les consommateurs de drogue, particulièrement les femmes enceintes et les PVVIH ?

O I N NP

• l'échange de seringues et des aiguilles est possible ?

O I N NP

• les services de réduction des risques sont développés et intensifiés ?

O I N NP

• l'accès universel aux ARV existe pour les consommateurs de drogues ?

O I N NP

• les membres des populations vulnérables sont impliqués dans les communautés/groupes qui prennent les décisions concernant les politiques sociales et la santé ?

O I N NP

• il existe un environnement non discriminatoire pour les personnes vulnérables ?

O I N NP

• les services pour les consommateurs de drogues sont facilement accessibles ?

O I N NP

• le budget des services destinés aux populations vulnérables, notamment les consommateurs de drogues, les professionnel(le)s du sexe, les personnes vivant avec le VIH, les hommes ayant des rapports avec des hommes et les prisonniers, au sein des différents ministères (par exemple l'Agriculture, l'Education, etc.) est approprié ?

O I N NP

13. Assurez-vous le suivi et évaluation de vos efforts de plaidoyer?

**Actions requises pour appuyer la
Section E :**



Plan d'action : Réduction des risques

En remplissant cette liste de vérification pour l'auto-évaluation, vous avez probablement identifié des domaines ayant besoin d'être améliorés et d'autres qui se trouvent déjà à un niveau de « bonne pratique ».

Veuillez remplir le tableau du Plan d'action de la page suivante et fournir des exemples de

la manière dont vous comptez améliorer le travail de votre organisation au cours des six prochains mois, en réfléchissant en premier aux Questions clés présentées ci-dessous. Si vous répondez « non » à l'une ou l'autre de ces questions, il serait important pour vous de commencer ici à améliorer votre travail !

Questions clés

1. La réduction des risques est-elle incluse dans la déclaration de mission et/ou les documents statutaires de votre organisation ?
2. Votre ONG dispose-t-elle d'un plan organisationnel écrit qui décrit les priorités de votre organisation en matière de réduction des risques, et précise quand et comment vous comptez les réaliser ?
3. Les activités de réduction des risques de votre organisation sont-elles basées sur les résultats d'une évaluation de la situation ?
4. Votre organisation considère-t-elle la réduction des risques liés à la drogue comme une option plus facile à réaliser que les efforts visant à éliminer totalement la consommation de drogues ?
5. Votre organisation implique-t-elle les consommateurs de drogues et leurs partenaires dans les processus décisionnels, la conception et l'élaboration des programmes, en tant qu'experts et bénévoles ?
6. Votre organisation assure-t-elle la mise à jour régulière de la formation et des informations que vous assurez au personnel et aux utilisateurs des services sur le VIH, la consommation des drogues et l'hépatite, à partir des derniers développements scientifiques ?
7. Votre organisation assure-t-elle des services ciblés aux populations vulnérables, notamment les professionnel(le)s du sexe, les PVVIH et les jeunes ?

N'oubliez pas de sauvegarder votre plan d'action rempli et de l'envoyer à **info@hivcode.org** ou **PO Box 372 1211 Genève 19 Suisse**

Nom de l'Organisation	Personne-contact	Adresse e-mail
Signé par		Date



Plan d'action : Réduction des risques

Résultats attendus
(Que voulons-nous réaliser ?)

Activités clés
(Qu'avons-nous besoin de faire ?)

Points d'action
(Comment le faisons-nous ?)

Ressources
(De quel type d'appui avons-nous besoin pour le faire?)

Calendrier
(Quand le ferons-nous ?)
